

(paru dans Le Monde du 15 mai 1996, page 14)

LE PRIX DU PROGRAMME RAFALE.

Le coût du programme rafale est-il de "plus de 280 milliards de francs, en francs courants", comme je l'ai écrit dans Le monde du 16 avril ou "selon des rapports parlementaires, de quelque 180 milliards de francs" comme l'affirme dans vosd colonnes Jacques Isnard le 23 avril ?

Pour comprendre qu'à partir d'une même source, la Délégation générale pour l'armement, plusieurs chiffres différents soient publiés, il faut savoir que la DGA utilise quatre concepts de coûts différents, définis chacun selon la caractéristique particulière que l'on veut analyser.

A un moment donné, pour un programme d'armement, il y a des dépenses passées (déjà réalisées) et des dépenses à venir. Chacun de ces deux types de dépenses peut être actualisé ou pas : les dépenses passées peuvent être enregistrées telles qu'elles ont été faites ou traduites en francs constants du moment où on parle.

Les dépenses à venir peuvent être calculées avec les quantités de facteurs de production prévues aux prix connus au moment où on parle, ou bien à des prix actualisés en fonction d'une hypothèse d'évolution du coût de ces facteurs de production. La combinaison de ces deux choix appliqués à deux types de dépenses donne quatre concepts de coûts. Deux d'entre eux sont plus couramment employés dans les rapports parlementaires de ces dernières années. Il s'agit du calcul "au coût des facteurs" ou du calcul "en francs courants".

Le calcul "au coût des facteurs" actualise les dépenses passées, mais pas les dépenses à venir. Il permettra donc d'analyser l'évolution technologique du programme en s'attachant aux quantités de facteurs utilisées (indépendamment de l'évolution du coût de ces facteurs). Le calcul "en francs courants", au contraire, enregistre les dépenses passées nominalement mais actualise les dépenses à venir en fonction d'une hypothèse d'évolution du coût des facteurs de production. Il sert donc à prévoir ce que seront les dépenses effectivement exposées et les charges en trésorerie qui en découleront.

De quelles données dispose-t-on pour parler du coût du programme rafale ? Deux chiffres ont été publiés en 1993 par Arthur Paecht dans le *Rapport au nom de la commission des finances, de l'économie générale et de plan sur le projet de loi de finances pour 1994. Défense. Equipement*, (Assemblée Nationale) : Le programme était évalué à 177 milliards au coût des facteurs au 1.1.93 et à 257 milliards en francs courants.

L'année suivante, le même rapporteur indiquait un coût total de 198 milliards de francs, au coût des facteurs 1994, mais cette fois sans indiquer le montant en francs

courants. On peut cependant par approximation - en faisant l'hypothèse que le rapport (Coût des facteurs/ francs courants) est resté du même ordre d'une année sur l'autre et en faisant une règle de trois : $(198/177) \times 257 = 287$ - calculer que ce montant "au coût des facteurs" correspond bien à un montant supérieur à 280 milliards en francs courants.

Du point de vue de ce que l'Etat aura à dépenser pour ce programme sur la longue durée, c'est donc bien ce dernier montant qu'il faut retenir.

Jean-Paul HEBERT, Groupe de sociologie de la défense, Ecole des hautes études en sciences sociales